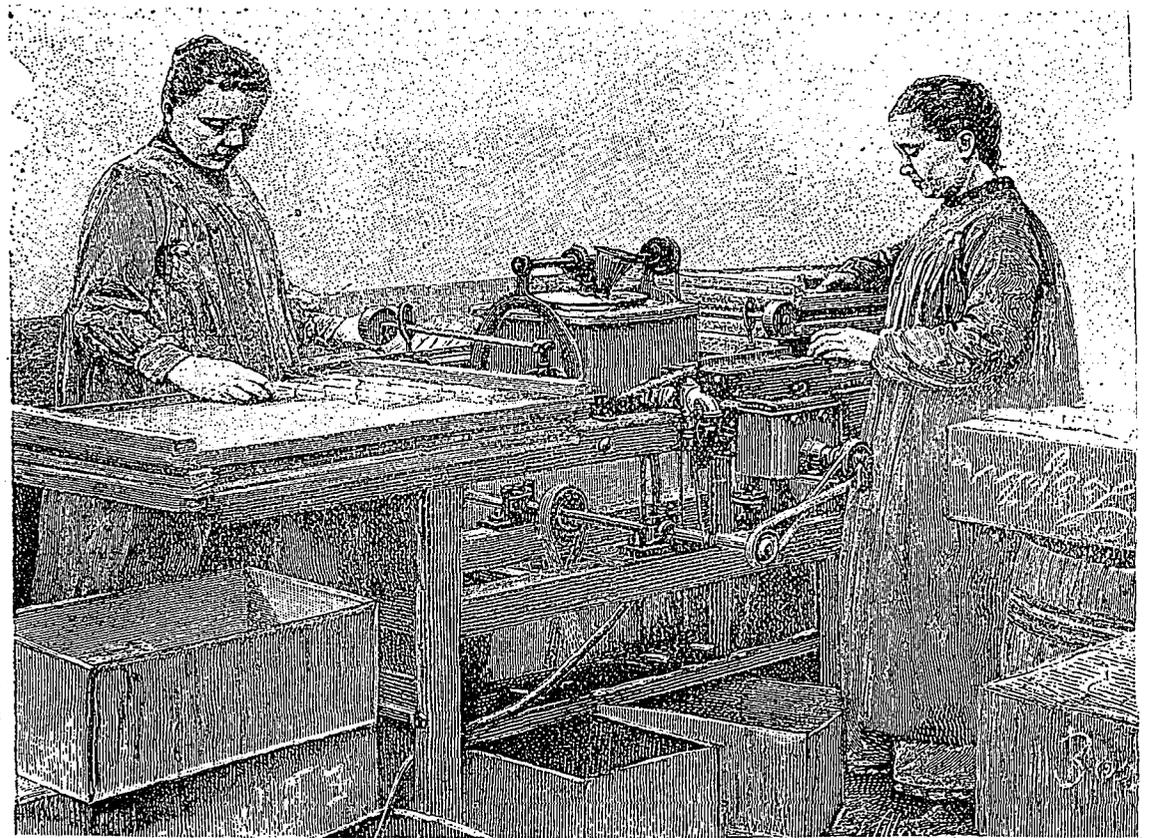


LA MISE EN BATEAU DES BOITES À GRATINER.



MACHINE À GRATINER.



## L'HISTOIRE D'UNE ALLUMETTE. — IV.

Les allumettes dites de sûreté, ne sont ni soufrées, ni phosphorées. On les revêt d'une pâte au chlorate de potasse qui ne s'enflamme que sur le "gratin" étendu sur les deux côtés de la boîte par une machine très simple et fort ingénieuse. Cette machine se compose d'un couloir ayant exactement la largeur des boîtes et de deux rouleaux chargés de pâte à gratin. A mesure que les boîtes défilent entre ces rouleaux, elles sont uniformément enduites sur les deux côtés à la fois. La pâte à gratin est à base de sulfure d'antimoine et de phosphore rouge. On fabrique aussi des allumettes appelées tisons ou vésuviennes. Elles bravent les fureurs de la tempête et les colères d'Eole.

Ces allumettes sont élégantes, utiles. Les chasseurs, les marins, les touristes, leur doivent au moins un regard reconnaissant.

Le chimiquage des tisons est relativement compliqué. Il demande du soin, de la main. Il faut, en effet, tremper les bois à trois reprises dans la pâte qui recouvre leur extrémité pour que la tête reste en forme de poire. Cette pâte grise est à base de potasse, elle est amalgamée avec de la sciure de bois tamisée.

Comme les suédoises, les tisons sont garnis de pâte rouge, inflammable sur le gratin. Ils sont emboîtés et comptés à la main. Ajoutons que, pour ces deux sortes d'allumettes, les bois sont paraffinés, c'est-à-dire imprégnés d'une substance tirée des schistes bitumineux ou du pétrol essentiel. *Fin.*